

- Le poids de la dette publique - (10pts)

La dette publique résulte de l'accumulation des déficits publics annuels d'un Etat. Pour financer ses politiques, un Etat dispose de ressources (impôt, redevances) propres. Lorsque ses ressources propres ne suffisent pas à financer l'intégralité des politiques publiques, l'Etat a recours à l'emprunt ou à la création monétaire. En France, la politique monétaire n'est plus du ressort de l'Etat mais de la Banque centrale européenne (BCE). Il n'y a que pour une seule solution le recours à l'emprunt sur les marchés financiers. Moyennant un taux d'intérêt, les agents économiques achètent des bons du Trésor. L'Etat va s'endetter sur ces agents. La dette publique en France représente 80% du PIB national, elle représente le deuxième budget de l'Etat derrière le ministère de l'éducation nationale. Sous de plus en plus de pression, une dette publique élevée n'est plus le bus le potentiel de croissance possible. La demande (ou consommation) diminue car les ménages interprètent cet endettement comme une future hausse des impôts. Ils vont donc épargner davantage. Du côté de l'offre, les investisseurs vont davantage se tourner vers le rachat de la dette publique car ils savent que par son caractère permanent, l'Etat rembourse toujours sa dette. Au niveau des politiques publiques, celles-ci se réduisent car il est devenu tout impérieux de rembourser la dette. Pour prévenir ce phénomène de croissance, l'Union européenne impose à ses Etats membres de maintenir une dette publique à 60% du PIB et un déficit annuel de 3% du PIB.